

Commission innovante agriculture : Slow Food Europe

“Comment l’Union européenne peut-elle développer une politique agricole respectueuse de l’environnement, tout en assurant la viabilité économique des agriculteurs et en répondant aux attentes sanitaires, écologiques et sociales des citoyens ?”

Position stratégique de l’acteur civil :

Slow Food Europe se tient au premier plan du combat pour une meilleure nourriture et système agricole en Europe.

Par ses campagnes de plaidoyer et son travail de lobbying, Slow Food Europe vise à sensibiliser le public et à influencer positivement l’élaboration des politiques alimentaires. –

Position sur :

– Changement climatique :

Slow Food estime que l'un des moyens de lutter contre le changement climatique et de le prévenir consiste à abandonner l'agriculture industrielle au profit de systèmes alimentaires agroécologiques diversifiés.

– Une politique de nourriture commune :

Slow Food milite pour des systèmes alimentaires européens durables et estime qu'une transformation des politiques est indispensable : il faut passer d'une approche centrée sur l'agriculture à une approche systémique de l'alimentation qui englobe l'ensemble des acteurs et des activités liés à la production, la transformation, la distribution, la consommation et l'élimination des produits alimentaires.

– OGM (Organisme génétiquement modifié) :

Slow Food oppose les OGM, car constitue une menace vis-à-vis de la souveraineté alimentaire et à la survie des agriculteurs

– Consommation responsable et étiquetage des aliments :

Un étiquetage clair permet aux consommateurs de faire des choix éclairés et aux producteurs de mettre en valeur les qualités spécifiques de leurs produits. Forts de ces informations, les consommateurs ont le pouvoir d’influencer la production alimentaire et le marché.

– Commerce alimentaire mondial :

Contrairement aux autres biens, l'alimentation est essentielle à la vie et constitue un droit humain, pourtant les règles commerciales la traitent comme une simple marchandise, ce qui nuit aux agriculteurs, compromet la durabilité et alimente le contrôle des entreprises.

Slow Food s’oriente vers une approche holistique de notre système alimentaire pour inclure l’environnement, la santé et les producteurs de denrées alimentaires.

CEICAB - Délégation de Slow Food Europe

Chapitre 1 :

Article 1 : Intégration d’une politique alimentaire commune

Institution au sein de l'Union européenne une politique alimentaire visant à assurer la cohérence des actions relatives à l'agriculture, à l'environnement, la santé publique et à la protection des consommateurs et producteurs.

Cette politique alimentaire commune poursuit les objectifs suivants :

- La garantie à l'ensemble de la population à un accès à une alimentation sûre, nutritive et produite dans le respect des normes environnementales de l'Union européenne.
- L'assurance d'une rémunération équitable aux producteurs et travailleurs de la chaîne alimentaire avec un accent particulier sur les petites et moyennes exploitations.
- La réduction de l'empreinte environnementale du système alimentaire par la protection des sols et la diminution des gaz à effet de serre ainsi que la préservation de la biodiversité.
- Favoriser la transition vers des modèles agroécologiques durables.

La Commission établit un mécanisme de coordination intersectorielle afin de suivre la mise en œuvre et évaluer les objectifs cités précédemment. Un rapport d'évaluation est transmis au Parlement européen et au conseil tous les trois ans.

Propositions pour le Label général européen sur l'agriculture biologique : “Bio, Clean and Fair”

- Minimum de 10 % des surfaces dédiées à des infrastructures écologiques
- Interdiction totale des pesticides de synthèse et réduction stricte des intrants autorisés en bio.
- Interdiction des cultures bio sous serres chauffées intensivement hors exceptions climatiques encadrées.
- Plan de gestion du carbone des sols obligatoire.:
- Rémunération décente des producteurs.
- Interdiction des pratiques commerciales déloyales.
- Respect strict du droit du travail européen.
- Priorité aux circuits courts régionaux.
- Limitation des importations longues distances lorsqu'un équivalent local existe.
- Valorisation des variétés locales.
- Traçabilité numérique des produits garantie avec l'origine précise, le mode de production, l'empreinte carbone estimée et part du prix revenant au producteur.



